

État civil

Léo BRESSON
Félicitations aux parents

Agenda

Foot : 12/04 : Meursault – 26/04 : Lacanche

Blé en herbe : 01/05 : Troc Plantes

Mairie de Chagnay

1 rue du Puits Dessous
03 80 95 20 09

mairie.chagnay@gmail.com

Site : mairie-chagnay.fr

Permanences

Mardi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 14h30 à 18h00

Le samedi avec les élus :
sur rendez-vous.

Coordonnées du Maire

Gilles BIANCONE
07 81 50 26 57

Des adjoints

Damien Begin
06 11 08 48 39

Perrine Latouche
06 37 69 12 74



Prochain conseil

À la salle du conseil à la mairie
Mardi 28 avril 2026 à 19h00

Les comptes-rendus du conseil sont consultables sur le site internet de la commune. Le dernier PV de séance sera publié après approbation lors de la séance suivante.



Vos élus vous informent

MARS 2026

Remerciements

- L'ensemble de l'équipe municipale remercie les électeurs qui ont pris le temps de se déplacer aux urnes
Taux de participation : 56,10 %

Comités de travail

Comité Patrimoine – cimetière

Animatrice : Ericka AUBERTIN

Comité Communication - festivités

Animatrice : Perrine LATOUCHE

Comité Enfance - Jeunesse

Animatrice : Mélissa CHAUME

Comité Travaux - Voirie

Animateur : Jean-Michel GOBEROT

L'ensemble des comités est ouvert à toutes et tous. Merci de bien vouloir, si vous souhaitez participer, vous inscrire auprès du secrétariat de mairie aux heures d'ouverture habituelles.
Nous comptons sur vous !!

Divers

Merci aux fumeurs de ne pas jeter les mégots au sol. Surtout au complexe sportif et aire de jeux.

Pour mémoire, il est interdit de fumer sur l'espace d'un complexe de sport.





Rappel – Vitesse rue Neuve

Nous vous rappelons que la rue Neuve est un espace partagé et donc la vitesse y est limitée à 20 km/h.

Merci de bien vouloir rester vigilant.

Budget – Compte financier unique 2025

Budget principal 2025

Résultat de Fonctionnement : + 459 524,68 euros

Résultat d'Investissement : - 295 741,16 euros

Excédent : + 163 783,52 euros

Budget annexe lotissement 2025

Résultat de Fonctionnement : + 243 943,36 euros

Résultat d'Investissement : - 79 229,90 euros

Excédent : + 164 713,46 euros

Excédent total : + 328 496,98 euros

Si on tient compte des RAR* tant en dépenses quant recettes, on ajoute à l'excédent total + 160 000 € soit un **résultat net 2025 de 488 496 €**.

*RAR (restes à réaliser)

En dépenses, les RAR correspondent aux dépenses engagées mais pas mandatées au 31/12/2025.

En recettes, les RAR correspondent aux recettes certaines, mais n'ayant pas été reçues.



Désherbage

Merci aux riverains de bien vouloir entretenir leurs limites de propriétés avec l'espace public, **Arrêté n°2023-09 du 07 avril 2023**, quand la végétation devient envahissante.

Fermeture secrétariat de mairie

Du vendredi 10 avril au vendredi 17 avril inclus.
Vous pouvez toujours contacter le maire ou les adjoints.



Objets encombrants



L'association communautaire des Trois Rivières interviendra pour ramasser les objets encombrants le 19 mai 2026 à partir de 8h00.
Sortir les encombrants la veille.

Course des Trois communes

Comme chaque année, les cyclistes traverseront notre village, le dimanche 17 mai 2026.

Extrait de l'arrêté 2026-12 :

ARTICLE 1 : En raison de la manifestation susvisée des restrictions seront apportées à la réglementation générale de la circulation et du stationnement, rue du Lavoisier, rue du Touillet, rue Basse sur la commune de Chaignay.

ARTICLE 2 : Ces restrictions à la circulation prendront effet le dimanche 17 mai 2026 de 15h00 à 18h00 au plus tard le même jour.

